Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212901300-20251215-20251215DCM1-DE

Commune de Locmaria-Plouzané

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

COMMUNE de LOCMARIA-PLOUZANÉ

Délibération n° : 2025.12.15 DCM1

Séance du 15 décembre 2025

Date de convocation : 09 décembre 2025
Date d'affichage : 09 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 28
Nombre de conseillers présents : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.
Mme Adeline BIDAULT, Mme Frédérique CLECH, Mme Françoise FOLL, Mme Marie-Thérèse GARRET, Mme Isabelle GIBAULT, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Martine LE PERSON, Mme Sylvie PODEUR, Mme Élise QUINQUIS et Mme Annie TALANDIER.
M. Jean-Michel ABARNOU, M. Florent BÉGOC, M. Bernard LE BIS, M. Christophe LE GAL, M. Steven LE MOIGNE, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :
M. Cyril BELLO à M. Jean-Michel ABARNOU ;
Mme Delphine CHAMBRIN à Mme Viviane GODEBERT ;
Mme Adeline BIDAULT à Mme Françoise FOLL à partir de son départ à 19h25 ;
M. Jean-Michel GUENEUGUES à Mme Martine LE PERSON ;
Mme Julie LE ROUX à M. Bernard LE BIS ;
M. Michel MARC à M. Loïc PETIT DE LA VILLEON ;
M. Florian MOREL à M. Philippe MÉON ;
M. Loïc RAULT à M. Christophe LE GAL.

Absents :
Mme Clara CHAOUI ;
Mme Cécile SOLINSKI.

Mme Françoise FOLL a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Rénovation énergétique du centre socio-culturel Ti Lanvenec – Demandes de subventions au titre des dispositifs « DETR et DSIL 2026 », « Rénovation thermique du bâtiment », « Soutien à la production d'énergie thermique solaire et photovoltaïque » et du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne »
Domaine : 7.5 Subventions – Délibérations relatives aux demandes de subventions

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212901300-20251215-20251215DCM1-DE

Exposé

Dans le cadre de la transition énergétique et conformément au plan communal de sobriété énergétique, la rénovation thermique du centre social *Ti Lanvenec* est essentielle pour réduire les consommations énergétiques et améliorer le confort des usagers. En effet, ce centre est le plus énergivore de tous nos bâtiments depuis la rénovation thermique de l'école.
Ce projet comprend des travaux prioritaires tels que le renforcement de l'isolation, le remplacement des menuiseries, et l'optimisation des systèmes de chauffage et de ventilation.
Le coût global du projet est estimé à **1 053 795 € HT**.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes		
Description des postes de dépenses	Montant HT (€) (hors révisions)	Financeur	Montant (€)	%
Lot 1 : Généralités (installation de chantier et études d'exécution et DOE)	21 500,00	Etat - DSIL 2026	287 786,00	27,31%
Lot 2 : Structure métallique	30 500,00	Etat - DETR 2026	260 000,00	24,67%
Lot 3 : Couverture *(dont isolation 214 875 €)*	373 975,00	Pays d'Iroise Communauté - Soutien à la production d'énergie thermique solaire et photovoltaïque	5 250,00	0,50%
Lot 4 : Murs de façade *(dont isolation 10 200 €)*	206 070,00	Pays d'Iroise Communauté - Rénovation thermique des bâtiments	50 000,00	4,74%
Lot 5 : Menuiseries extérieures/serrurerie	199 050,00	Etat - Fonds Vert 2023	100 000,00	9,49%
Lot 6 : Plafonds suspendus	2 800,00	Région - BVPEB 2023-2025	140 000,00	13,29%
Lot 7 : Electricité *(dont panneaux photo. 17 500 €)*	30 200,00			
Lot 8 : Chauffage/ventilation/désenfumage	30 400,00			
		Sous-total des cofinancements	**843 036,00**	**80%**
		Autofinancement (commune)	**210 759,00**	**20%**
Honoraires				
Etude thermique	11 700,00			
Moe suite au marché	147 600,00			
TOTAL dépenses de travaux	894 495,00			
TOTAL	**1 053 795,00**	**TOTAL**	**1 053 795,00**	**100%**

Délibération

Il est proposé au Conseil municipal, au titre de ces travaux de :

- Solliciter une subvention au titre de la DETR et de la DSIL 2026 selon les montants suivants :
  - DETR : 260 000 € (24,67 %)
  - DSIL : 287 786 € (27,31 %)
- Solliciter une subvention auprès de Pays d'Iroise Communauté, au titre des dispositifs :
  - « Soutien à la production d'énergie thermique solaire et photovoltaïque » pour un montant de 5 250 euros (soit 0,50% de l'opération) ;
  - « Rénovation thermique des bâtiments », pour un montant de 50 000 euros (soit 4,74% de l'opération) ;
- Solliciter une subvention auprès du Conseil Régional, au titre du dispositif « Bien Vivre Partout en Bretagne », pour un montant de 140 000 euros (soit 13,29% de l'opération).

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212901300-20251215-20251215DCM1-DE

Le Maire,

Viviane GODEBERT.

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANE (Finistère)

Secrétaire de séance.